L'accompagnateur

Parcours de vie

Marche à suivre 0 à 1 an - Éducation

Inscrire votre enfant sur les listes d'attente en garderie

- Rendez-vous sur le Portail d'inscription aux services de garde et créez votre compte.
- Créez votre dossier familial et celui de votre enfant en prenant bien soin de préciser le besoin de garde et les besoins particuliers de votre enfant.
- Recherchez les services de garde avec la carte interactive.

Consultez les ressources qui peuvent vous outiller : Ressources

Consultez le dossier : Service de garde et maternelle

Bon à savoir

- Pour accéder au Portail, il faut utiliser votre compte du Service d'authentification gouvernementale. Si vous n’avez pas déjà votre compte au Service d’authentification gouvernementale, vous pouvez vous inscrire ici!
- Consultez la liste de lecture « Portail d'inscription aux services de garde » pour plus d'informations.
- Diverses possibilités peuvent être envisagées en ce qui concerne l’entrée à l’école de votre enfant, selon votre situation. Par exemple, il peut être possible d’inscrire un enfant à l’école dès l’âge de 4 ans, ou encore de repousser son entrée à 6 ans.
- Le site du ministère de la Famille gagne à être consulté pour vous éclairer sur les différents types de service de garde et les mesures d’aide financière disponibles pour faciliter l'intégration de l'enfant en service de garde.
- Il est possible que la collaboration des professionnels du RSSS qui entourent l'enfant soit demandée pour remplir certains documents et aider le personnel éducateur à mieux répondre aux besoins spécifiques de l'enfant.
- Pour votre information :
 - Le 16 octobre 2025, l’unique guichet d’accès aux places en garderie du Québec a fermé définitivement sa plateforme. La Place 0-5 est remplacée par le nouveau Portail d’inscription aux services de garde.

Inscrire votre enfant sur les listes d’attente en garderie

- Rendez-vous sur le Portail d'inscription aux services de garde et créez votre compte.
- Créez votre dossier familial et celui de votre enfant en prenant bien soin de préciser le besoin de garde et les besoins particuliers de votre enfant.
- Recherchez les services de garde avec la carte interactive.

Consultez les ressources qui peuvent vous outiller : Ressources

Consultez le dossier : Service de garde et maternelle

Bon à savoir

- Pour accéder au Portail, il faut utiliser votre compte du Service d'authentification gouvernementale. Si vous n’avez pas déjà votre compte au Service d’authentification gouvernementale, vous pouvez vous inscrire ici!
- Consultez la liste de lecture « Portail d'inscription aux services de garde » pour plus d'informations.
- Diverses possibilités peuvent être envisagées en ce qui concerne l’entrée à l’école de votre enfant, selon votre situation. Par exemple, il peut être possible d’inscrire un enfant à l’école dès l’âge de 4 ans, ou encore de repousser son entrée à 6 ans.
- Le site du ministère de la Famille gagne à être consulté pour vous éclairer sur les différents types de service de garde et les mesures d’aide financière disponibles pour faciliter l'intégration de l'enfant en service de garde.
- Il est possible que la collaboration des professionnels du RSSS qui entourent l'enfant soit demandée pour remplir certains documents et aider le personnel éducateur à mieux répondre aux besoins spécifiques de l'enfant.
- N’hésitez pas à vous renseigner pour démystifier la surdité de votre enfant, et ce qu’elle implique pour une entrée en service de garde. Vous pouvez trouver des renseignements auprès de l’AQEPA de votre région!
- Pour votre information :
 - Le 16 octobre 2025, l’unique guichet d’accès aux places en garderie du Québec a fermé définitivement sa plateforme. La Place 0-5 est remplacée par le nouveau Portail d’inscription aux services de garde.

Pour plus d’informations, consultez le site web de l’accompagnateur : laccompagnateur.org

Généré le : 9 novembre 2026

© L’accompagnateur — La référence pour personnes handicapées. Tous droits réservés.